

## DEUX MOIS AVANT LES ÉLECTIONS AU CONGO

CRISP | « [Courrier hebdomadaire du CRISP](#) »

1959/38 n° 38 | pages 15 à 19

ISSN 0008-9664

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1959-38-page-15.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Deux mois avant les élections au Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*  
1959/38 (n° 38), p. 15-19.  
DOI 10.3917/cris.038.0015  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.

© CRISP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

324 ( 675 )  
325.4 ( 675 )

DEUX MOIS AVANT LES ELECTIONS AU CONGO.

Quinze jours après le radio-message du ministre De Schrijver concernant la mise en place de toutes les institutions politiques au Congo, le public belge n'est toujours pas sérieusement informé au sujet des réactions des partis congolais.

Qu'a-t-on appris officiellement ou officieusement, par les agences de presse ou les communiqués du Commissariat Général de l'Information ?

1. Les réactions positives. Dans un article de " Congo libre " , M. Iyeki de l'Interfédérale à Léopoldville a pratiquement marqué son accord sur les propositions De Schrijver : un message clair et précis , écrit-il, le gouvernement belge accepte le dialogue avec les congolais. L'Interfédérale dispose d'une certaine représentativité mais apparaît comme une organisation " modérée " que la presse belge décrit généralement comme étant le groupement le plus malléable de Léopoldville. D'autre part , il s'agit ici d'un article de M. Iyeki et non encore d'une prise de position officielle de l'Interfédérale. De son côté , un groupement aux positions duquel la presse belge ne fit jamais écho - la Balubakat - a approuvé le message.

Le Parti de l'Indépendance et de la Liberté ( ex-libéral ) que préside M. Disasi mais qui ne figure pas comme un parti spécialement représentatif a donné à ses membres la consigne de participer aux élections , tout en minimisant les propositions du ministre qui a fourni " quelques précisions toujours incomplètes sur la mise en place des institutions en 1960 ".

Autre élément , généralement cité comme un signe de bon augure par les milieux officiels , la présence au colloque Administration-Partis d'un représentant du Mouvement National Congolais ( M.N.C. ) et de " trois délégués bakongo appartenant à des mouvements autres que l'Abako". C'est ce dernier point , spécialement , qui est mis en vedette. Aucun nom n'étant cité , on en est réduit aux hypothèses : ces trois bakongo sont probablement les mêmes qui assistèrent en août dernier à un autre colloque ( secret ) avec l'Administration , à l'échelon provincial. Le fait nouveau ne consisterait donc pas en une acceptation du dialogue par ces trois éléments mais dans la participation de bakongo , à côté d'autres représentants congolais , à une réunion autour de laquelle il n'est guère possible de maintenir le secret. Il ne semble toutefois

pas que ces trois personnalités soient des " délégués " bakongo au sens où ce mot impliquerait mandat ni que leur présence puisse étayer l'hypothèse d'une prochaine scission de l'Abako (l'hypothèse évoquée par les journaux belges le 19 octobre 1959 ).

## 2. Les réactions négatives ou critiques.

La première réaction négative , venue à la connaissance du public belge , fut celle du Parti du Peuple de Léopoldville qui , le 16 octobre , précisait à nouveau son refus de participer aux élections. Le vendredi 23 octobre , on apprit à Bruxelles que l'Abako et le Parti Solidaire Africain rejetaient le plan De Schrijver , affirmant que le ministre ne proposait en fait , à travers des formules " d'indépendance-fiction " , que le maintien de la tutelle belge , sous une forme assouplie. Le texte de l'Abako et du P.S.A. réclamait en outre une internationalisation du problème congolais , par voie de convocation d'une nouvelle conférence internationale groupant les puissances signataires de l'acte général de Berlin de 1885. Sans doute , ce document Abako-P.S.A. ne rappelle-t-il pas explicitement les mots d'ordre de boycott des élections de décembre mais rien ne permet - au contraire - d'escompter un changement d'attitude. Rappelons que l'Abako avait l'intention ferme d'organiser des élections générales au suffrage universel ( hommes et femmes ) les 12 et 13 décembre 1959 pour l'élection du président de la République du Kongo-Central dont la proclamation était annoncée pour le 1 janvier 1960.

Par ailleurs , le Mouvement National Congolais ( M.N.C. ) a pratiquement explosé en deux directions : celle que lui imprime M. Patrice Lumumba , d'une part et celle du groupe Ngalula-Ileo-Adoula de l'autre. Pendant une semaine , on put croire que les efforts d'Albert Kalonji à Léopoldville pourraient aboutir à une réconciliation des leaders M.N.C. mais on assiste actuellement à une querelle passionnée et à des polémiques extrêmes entre les deux groupes , M. Kalonji oeuvrant en ce moment avec le groupe hostile à Lumumba mais cherchant encore à éviter le pire.

Le congrès du M.N.C. ( Lumumba ) s'est tenu à Stanleyville et a adopté la position suivante à l'égard du Plan De Schrijver : tout doit être discuté au niveau politique ; une table ronde politique belgo-congolaise devrait permettre une véritable négociation mais ceci suppose qu'on renonce au scrutin de décembre , qu'on prie instamment le Ministre de postposer " car " la participation est conditionnée par les négociations que propose le gouvernement belge ". Ensuite " le Congrès se prononce en faveur d'un gouvernement unitaire avec large décentralisation administrative , rejette le système bicaméral préconisé par le " gouvernement colonial " et opte pour une Chambre unique : l'assemblée nationale ". M. De Schrijver a rejeté aussitôt la proposition de M. Lumumba de postposer la date des élections.

De son côté , le M.N.C. ( Ngalula-Ileo-Kalonji-Adoula ) tient un congrès à Elisabethville le 31 octobre : selon nos informateurs , l'idée de la table-ronde y sera également suggérée. Dans la situation actuelle des tendances au sein du M.N.C. , il est pratiquement exclu qu'une des fractions accepte de faire figure de " mous " et en dépit de la tension ( en partie même à cause d'elle ), les différences entre les positions seront minimales et difficilement perceptibles dans les résolutions.

Le processus politique au Congo doit logiquement entraîner une cristallisation ou une polarisation des positions des partis sur le thème de la " table-ronde ".

En Belgique , l'idée d'une table-ronde a trouvé un terrain assez propice , hors des cercles gouvernementaux. Quelques jours après le 16 octobre , l'opinion - qui croyait que les propositions De Schrijver avaient été " testées " , voire préalablement et secrètement discutées avec les congolais - s'est inquiétée du black-out sur l'information en provenance de Léopoldville et de l'absence de " ralliements " spectaculaires. C'est dans ce climat de déception qu'une double réaction s'est dessinée , en directions opposées : une première , favorable à une négociation avec les partis ( on parle plutôt de " dialogue " ) s'est exprimée dans la presse démocrate-chrétienne et socialiste ; une seconde - plus discrète dans ses manifestations - en faveur du durcissement et de l'épreuve de force.

C'est à cette dernière réaction que se rattachent les rumeurs et les échos relatifs à un changement de l'arrêté du Régent du 10 juillet 1950 ainsi qu'à une mise en veilleuse de l'article 1 , alinea 4 de la Constitution dont l'aboutissement serait d'autoriser le gouvernement à affecter d'office des militaires belges ( non-volontaires pour le Congo ) aux bases belges d'Afrique ( 1 ). Ces rumeurs ( 2 ) ont mis les organisations de jeunesse socialistes en état d'alerte mais l'inquiétude gagne du terrain dans les milieux ouvriers , chrétiens et socialistes.

Jusqu'à présent , seuls des volontaires ont été affectés aux bases et à leur protection.

En cas de réquisition par le Gouverneur , les troupes pourraient être affectées : soit à la protection des blancs dans les villes importantes ; soit à des interventions en collaboration avec la Force Publique ; soit même à des interventions directes dans les cas graves d'urgence.

Les rumeurs actuelles s'alimentent évidemment au pessimisme qui prévaut depuis le 20 octobre 1959 dans les milieux politiques belges. Si MM. Schöller et Stenmans avaient catégoriquement rejeté en août des formes répressives pouvant aboutir à des situations de type algérien , si à ce moment le gouvernement les suivait sur ce point , par contre l'évolution récente et le risque de boycott des élections font redouter des incidents graves en fin d'année et font poser à nouveau le problème de l'intervention armée ou de la protection armée, par des milieux métropolitains influents.

-----  
( 1 ) et ( 2 ) voir page suivante.

La table-ronde réclamée par les partis congolais a-t-elle des chances d'être admise par le gouvernement ?

M. De Schrijver n'entend pas agir dans les prochains jours. Il doit se présenter le 3 novembre devant le Parlement mais n'a pas renoncé à l'espoir de voir renouveler, par les trois partis, le mandat dont bénéficia M. Van Hemelrijck le 13 janvier. Le prix de cette unanimité résiderait peut-être dans cette acceptation de la table-ronde car l'opposition socialiste ne manquera pas d'appuyer cette idée. D'ici la rentrée parlementaire, on peut d'ailleurs s'attendre à voir la thèse des négociations gagner du terrain car, à moins de deux mois des élections, elle apparaît moins comme une option à fondement idéologique que comme une mesure politique susceptible, selon ses promoteurs, d'assurer le passage vers des élections " réussies ".

X

Document.

L'ABAKO ET LE PARTI SOLIDAIRE AFRICAIN REJETTENT LES

PROPOSITIONS DE M. DE SCHRIJVER.

Quand la Belgique était encore sous la dépendance des Pays-Bas, le peuple belge voulait l'indépendance. Aurait-il accepté :

- 1) que l'administration hollandaise conserve pratiquement le pouvoir réel;
- 2) que le Conseil des ministres belges soit présidé par le représentant des Pays-Bas;
- 3) qu'un gouverneur hollandais de province soit le chef d'un gouvernement provincial, assisté d'une députation permanente belge au pouvoir imprécis ? Le peuple belge accepterait-il, aujourd'hui, des assemblées " refusant " le suffrage universel direct et comprenant 6/10 de membres élus du deuxième degré, 3/10 de membres cooptés par les membres élus et 1/10 de membres nommés?

Ce que le peuple belge refuserait pour lui-même, ajoute la réponse, pourquoi M. De Schrijver veut-il l'imposer unilatéralement au peuple congolais, dans un message préparé à 6.000 km de distance, sans la participation du peuple auquel il est destiné ? Le peuple congolais demande l'indépendance congolaise. M. De Schrijver voudrait lui imposer l'indépendance belge par la violence. L'indépendance, c'est le droit pour un peuple de se gouverner lui-même, de choisir ses institutions conformes à ses coutumes, à ses traditions, de se sentir chez lui sur la terre de ses ancêtres, de forger des lois justes et égales pour tous, de permettre l'expression de la volonté populaire.

( 1 ) La loi du 29 juillet 1953, article 22 donne au Gouverneur Général le pouvoir de réquisition sur les militaires des bases, en cas d'émeutes ou de troubles graves.

( 2 ) Rumeurs accentuées par le séjour en Belgique du Lieutenant Général Janssens, commandant de la Force Publique et du Colonel Gheysen, Commandant des Forces Métropolitaines en Afrique.

Comme le plan précédent , et à quelques nuances près , le plan De Schrijver propose une indépendance-fiction , dit encore le texte. Il refuse à une indépendance réelle les moyens de se faire jour. Au surplus, les institutions proposées et les finasseries choisies pour enlever au vote tout caractère démocratique de suffrage universel direct n'existent nulle part en Afrique. Aucune autre puissance coloniale n'a adopté de semblables ruses lorsqu'elle s'est résolue à émanciper les peuples dont elle avait la charge. Le plan De Schrijver continue la même politique , qui est de maintenir sous une forme assouplie la tutelle belge sur le Congo. L'accepter , ce serait refuser pour toujours l'indépendance. Nous préférons mourir que l'accepter. ( Cette dernière phrase est soulignée dans le texte ).

Conscients de leurs responsabilités et sûrs d'être les interprètes du peuple congolais , l'Abako et le P.S.A. rejettent la déclaration De Schrijver comme n'étant pas conforme aux aspirations fondamentales du peuple congolais pour l'indépendance. Devant l'incompréhension du gouvernement belge et pour permettre à la voix du peuple congolais d'être entendue des puissances signataires de l'acte de Berlin , dont l'esprit n'est pas respecté , l'Abako et le P.S.A. demandent la convocation , à Berlin , d'une nouvelle conférence internationale groupant les puissances signataires de l'acte général de Berlin de 1885.

Le document est signé , pour l'Abako , par le président général Joseph Kasa-Vubu ; pour le parti solidaire africain , par le président général , Antoine Gizenga.

X

X

X